PARTIE 1

AVIS AU LECTEUR

PRÉAVIS

Afin d'informer les navigateurs des projets de modification des installations existantes et d'établissement de nouvelles installations, nous donnons ci-après la liste des additions, suppressions et modifications d'installations qui relèvent de la Garde côtière canadienne (GCC). Toutefois, il est extrêmement difficile de prévoir les dates d'entrée en vigueur des modifications ainsi que les dates de mise en service de nouvelles installations dû à la difficulté d'obtenir le matériel requis et de l'obligation d'obtenir les fonds nécessaires. Dans toute la mesure du possible, nous nous efforcerons d'annoncer les dates exactes le plus à l'avance possible. Dans chaque cas de modification d'installations et de mise en service de nouvelles installations, un Avis aux navigateurs sera publié.

1) ➔***Annonce relative au service Loran-C***

En Janvier 2010, la GCC et la Garde côtière américaine (USCG) ont annoncé la mise hors service définitive du signal Loran-C.

Le 8 février 2010, la USCG a cessé d'émettre tous les signaux Loran-C à l'intérieur des États-Unis, y compris ceux couvrant les Grands Lacs.

Le 3 août 2010, la GCC et la USCG ont conjointement cessé d'émettre les signaux Loran-C couvrant les côtes est et ouest du Canada.

Les navigateurs sont priés de noter que le service Loran-C n'est plus disponible et qu'ils ne peuvent donc pas s'en servir pour la navigation.

Pour tout commentaire, veuillez communiquer avec John Festarini, gestionnaire intérimaire, Aides à la navigation, Garde côtière canadienne, 200, rue Kent, 5e étage, Ottawa, ON, Canada, K1A 0E6, par courriel à l'adresse suivante : John.Festarini@dfo-mpo.gc.ca ou par téléphone au 613-998-1411.

2) ➔**Préavis de NAVAREA**

La GCC a assumé la coordination dans les NAVAREA (zones de navigation) XVII et XVIII aux fins du service mondial d'avertissements de navigation (SMAN). Le service SafetyNET international d'émission d'avis aux navigateurs en anglais respectera la « condition opérationnelle initiale » (*Initial Operational Condition* - IOC) le 1 juillet 2010. Pendant la période d'IOC, la GCC ne pourra garantir la disponibilité du service, car il ne sera alors offert qu'à des fins d'essai. La date à laquelle ce dernier devrait respecter la « condition pleinement opérationnelle est le 1er juin 2011.

Les NAVAREA sont des zones géographiques en mer constituées afin de coordonner la diffusion de renseignements sur la sécurité maritime. Grâce à la mise en œuvre d'un système SafetyNET international pour les nouvelles NAVAREA XVII et XVIII, les navigateurs naviguant dans les eaux arctiques au nord du 67e parallèle nord pourront recevoir des avis et d'autres renseignements pertinents relatifs à la sécurité par le biais des satellites du système Inmarsat C en mode d'appel de groupe amélioré (AGA), tant qu'ils se trouveront dans la zone de couverture des satellites d'Inmarsat.

La diffusion des messages du réseau SafetyNET dans les nouvelles NAVAREA arctiques visera une zone rectangulaire jusqu'à ce que des modifications de réception pour les appareils SafetyNET aient été apportées par l'intégration et l'identification des limites des NAVAREA arctiques. La réception des messages visant une zone rectangulaire devrait être automatique à bord des navires se trouvant dans la zone rectangulaire et celle de couverture des satellites d'Inmarsat.

NAVAREA visées :

NAVAREA XVII	NAVAREA XVIII
80 00 N 175 00 E	80 00 N 125 00 W
80 00 N 115 00 W	80 00 N 050 00 W
62 00 N 115 00 W	62 00 N 050 00 W
62 00 N 175 00 E	62 00 N 125 00 W

Les navigateurs devraient consulter le manuel d'utilisation du fabricant approprié pour savoir comment régler leur matériel d'AGA afin de recevoir les messages pertinents du réseau SafetyNET.

Les avis de NAVAREA seront diffusés deux fois par jour aux heures suivantes :

NAVAREA XVII (ROP) à 1130 UTC et à 2330 UTC;

NAVAREA XVIII (ROA-W) à 1100 UTC et à 2300 UTC

Tout commentaire au sujet de la réception des avis de NAVAREA, en particulier au-dessus du 75^{e} parallèle nord, est le bienvenu et peut être formulé aux coordonnées ci-après :

NAVAREA XVII et XVIII
Centre des SCTM de Prescott
Téléphone : 613-925-4471
Fax : 613-925-4519
Courriel : navarea17.18@innav.gc.ca

Il faut signaler qu'Environnement Canada assurera la coordination dans les METAREA (zones météo) et la diffusion de renseignements météorologiques maritimes par le biais du système SafetyNET international. Des détails sur ce service seront donnés par le biais d'*Avis aux navigateurs* et d'autres publications maritimes.

3) ➔***Règlement sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien (NORDREG)***

À compter du 1 juillet 2010, le système de rapport sur la zone de services de trafic maritime du Nord canadien (NORDREG) est obligatoire pour certaines catégories de navires. La zone NORDREG, qui couvre les eaux du nord du Canada, s'étend également jusqu'aux limites de la zone économique exclusive du Canada. Les catégories de navires suivantes vont devoir faire rapport à NORDREG :

- Navires de 300 tonnes ou plus de jauge brute;
- Navires qui remorquent ou poussent un navire, lorsque la jauge combinée du navire et du bâtiment qu'il remorque ou qu'il pousse est de 500 tonnes ou plus de jauge brute; et
- Navires qui transportent un polluant ou des marchandises dangereuses ou qui remorquent ou poussent un navire qui pousse un navire transportant un polluant ou des marchandises dangereuses.

Les catégories de navires citées ci haut qui se dirigent vers la zone NORDREG ou qui se trouvent déjà dans la zone devraient contacter NORDREG CANADA ou le centre des SCTM de la GCC le plus près pour obtenir les informations complètes sur la façon de se conformer à ces nouvelles exigences.

4) ➔***Système d'identification automatique (AIS)*** **– Installation du matériel AIS de l'ouest du Canada**

Au mois de février 2011, la Garde côtière canadienne va commencer à offrir un service AIS avec un statut de capacité opérationnelle initiale.

Le matériel AIS sera installé aux centres des SCTM suivants :

Comox
Prince Rupert
Tofino
Vancouver
Victoria

Au cours de cette période, les centres des SCTM seront en mesure de recevoir l'information dynamique (position, course et vitesse), l'information statique (description du navire), ainsi que l'information sur le voyage tel que transmise par le AIS du navire. Le système AIS de la GCC sera en mode 'Capacité Opérationnelle Initiale' (IOC) jusqu'à avis contraire. Les centres des SCTM annonceront l'installation de leur système AIS par le biais d'un Avis de la navigation. Les navigateurs seront informés par voie d'Avis à la Navigation et d'Avis aux Navigateurs lorsque le système sera en 'condition d'opération totale' (COT).

Le service de messages de sécurité et de messages binaires ne sera pas disponible jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur le sujet.

5) ➔**Service de radiodiffusion du METOC de la flotte des Forces canadiennes**

Le 2 septembre 2010, le service de radiodiffusion du METOC de la flotte des Forces canadiennes (radiotélétype et radiotélécopie) a été mis en suspens. La radiodiffusion du METOC de la flotte des Forces canadiennes peut être restaurée ou arrêtée sans avis selon les besoins opérationnels militaires. Lorsqu'on lui demande, le centre des SCTM émettra un avis à la navigation concernant la restauration ou l'arrêt de ce service.

6) ➔***SCTM de Vancouver – Service de Radiodiffusion maritime continue (RMC)***

Le centre des SCTM de Vancouver fournit maintenant un service de RMC à partir de ses deux sites périphériques : Harbour Centre (VHF ch83B) et Watts Point (WX-1). Les détails des informations radiodiffusées sont disponibles dans la Partie 2 (SCTM de Vancouver) de la présente publication.

7) ➔***Site périphérique VHF à l'île Gabriola (secteur de Nanaimo)***

Le Centre des SCTM de Victoria exploite maintenant un site périphérique VHF à canaux multiples sur l'île Gabriola. Ce site assurera une plus grande couverture radio VHF de la GCC pour Nanaimo, le chenal Northumberland et la partie nord des îles Gulf. L'emplacement du site et les canaux sont indiqués dans la Partie 2 (SCTM de Victoria).

8) ➔***Abandon de la surveillance des balises de détresse opérant sur 121,5/243 MHz par la constellation de satellites COSPAS-SARSAT***

COSPAS-SARSAT est le programme international d'exploitation d'une série de satellites sur orbites de basse altitude et sur orbites géostationnaires à des fins de recherche et de sauvetage. En réponse aux recommandations de l'Organisation maritime internationale (OMI) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Conseil du programme COSPAS-SARSAT a annoncé, à sa réunion d'octobre 2000 qu'il abandonnerait progressivement le traitement par satellite des balises de détresse fonctionnant dans la gamme de 121,5/243 MHz et qu'il encouragerait les utilisateurs à **adopter des balises fonctionnant sur 406 MHz avant d'ici 2009** au plus tard.

Trois types de balises de détresse sont présentement utilisées : les émetteurs de localisation d'urgence (ELT) employés à bord des aéronefs, les radiobalises de localisation de sinistres (RLS, par satellite) employées à bord des navires, et les balises de localisation personnelle (PLB) employées par le personnel à terre.

L'incidence de ce changement devrait être négligeable à bord des navires canadiens, car aucune RLS maritime fonctionnant sur 121,5 MHz ne fait l'objet d'un certificat d'approbation technique (CAT) valide en vertu de la *Loi sur la radiocommunication.* Par conséquent, il est illégal pour quiconque de vendre ou d'installer une RLS au Canada ou à bord d'un navire canadien. Seules les RLS COSPAS-SARSAT émettant sur 406 MHz sont approuvées pour fins d'utilisation au Canada et les changements de détection par satellite ne visent pas ces appareils.

Le recours aux balises de détresse fonctionnant sur 406 MHz, plutôt qu'aux balises fonctionnant sur 121,5/243 MHz, réduira les problèmes de fausses transmissions de balises reçues par les centres de coordination des opérations de sauvetage.

Les navigateurs sont encouragés à se doter de RLS à déploiement automatique et à **enregistrer** sans frais leurs RLS COSPAS-SARSAT fonctionnant sur 406 MHz dans la base de données des balises canadiennes au Système canadien d'enregistrement en ligne de balises, Case Postale 1000 Stn Forces, Astra, ON K0K 3W0, par téléphone 1-877-406-SOS1(7671), par télécopieur 1-877-406-FAX8(3298), par courriel CBR@sarnet.dnd.ca ou à http://www.canadianbeaconregistry.forces.gc.ca/.

IMPORTANT !
N'OUBLIEZ PAS D'ENREGISTRER VOTRE RLS
CECI POURRAIT VOUS SAUVER LA VIE

Interruption du service de surveillance d'INMARSAT 'E' RLS depuis le 1er décembre, 2006

INMARSAT a cessé d'offrir le service de surveillance des communications de détresse d'INMARSAT 'E' RLS depuis le **1er décembre 2006**. Les navigateurs devraient vérifier avec INMARSAT afin d'échanger les INMARSAT 'E' RLS qu'ils ont en leurs possession. De plus, les navigateurs devraient acheter et s'équiper uniquement de COSPAS-SARSAT 406 MHz RLS.

FRÉQUENCES CANADIENNES DE COMMUNICATIONS MARITIMES MOBILES DE SÉCURITÉ ET DE CORRESPONDANCE PUBLIQUE

Les fréquences listées aux pages suivantes sont généralement utilisées par les navires dans les eaux canadiennes pour les communications entre navires et pour les communications navire/terre avec des centres des SCTM exploités par la Garde côtière canadienne.

La partie 2 de la présente publication contient les nomenclatures des centres des SCTM exploités par la Garde côtière canadienne ainsi que le détail des services de communication et des services spéciaux assurés aux navires.

➔Liste des fréquences y compris les régions géographiques d'utilisation :
(1) littoral du pacifique;;
(2) Arctique de l'ouest;
(3) bassin intérieur de l'Athabaska et du Mackenzie;
(4) Arctique de l'est.

Fréquence		Voie	Classe d'émission	→Régions d'utilisation	Notes
kHz navire	kHz côte				
	490		F1B	4	Service NAVTEX (Français)
	518		F1B	1, 4	Service NAVTEX (Anglais)
2040			J3E		Communications entre navires (navires autres que les navires de pêche et les remorqueurs)
2054	2054		J3E	1	Correspondance publique
→2142	2559		J3E		Correspondance publique
2182	2182		J3E	1,2	Fréquence internationale de détresse et d'appel
2187.5	2187.5		G2B		Appels de détresse, d'urgence et de sécurité (ASN)
2318			J3E		Communications entre navires (navires de pêche)
2340	2458		J3E		Correspondance publique
2366			J3E		Communications entre navires (autres que les navires de pêche)
2638			J3E	4	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains)
2738			J3E	4	Communications entre navires (fréquence partagée avec les navires américains)
3023	3023		J3E	1, 2, 3, 4	Fréquence internationale de SAR sur place (aéronefs/navires)
4071	4363	403	J3E	2, 3	Correspondance publique
4125	4125		J3E	1, 4	Détresse et sécurité, y compris la recherche et le sauvetage (aéronefs/ navires)
4177.5	4177.5		F1B	4	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
4207.5	4207.5		F1B	4	Fréquence d'alerte (ASN)
5680	5680		J3E	1, 2, 3, 4	Fréquence internationale de SAR sur place (aéronefs/navires)
5803	5803		J3E	3	Fréquence de détresse et d'appel
→6200	5601	601	J3E	2	Correspondance publique
6215	6215		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
→6218.6	6218.6		J3E	2	Correspondance publique
6268	6268		F1B	4	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
6312	6312		F1B	4	Fréquence d'alerte (ASN)
→8270	8794	826	J3E	2, 3	Correspondance publique
8291	8291		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
8376.5	8376.5		F1B	4	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
8414.5	8414.5		F1B	4	Fréquence d'alerte (ASN)
→	8416.5		F1B	4	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE) Diffusions météo et Avis à la navigation
→	8456		J3E	2, 3	Radio fac-simile
→12269	13116	1214	J3E	2,3	Correspondance publique
12290	12290		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
12520	12520		F1B	4	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
12577	12577		F1B	4	Fréquence d'alerte (ASN)
16420	16420		J3E	4	Fréquence internationale de détresse et d'appel
16695	16695		F1B	4	Impression Directe sur Bande Étroite (IDBE)
16804.5	16804.5		F1B	4	Fréquence d'alerte (ASN)

Fréquence		Voie	Classe d'émission	Notes
MHz navire	MHz côte			
156.250	156.250	05A	F3E	Services du trafic maritime
156.300	156.300	06	F3E	Communications entre navires (sécurité), Fréquence internationale SAR sur place (aéronefs/navires)
156.525	156.525	70	G2B	Exclusivement pour l'appel sélectif numérique (ASN). Voie internationale de détresse, de sécurité et d'appel
156.550	156.550	11	F3E	Services du trafic maritime et Pilotage
156.575	156.575	71	F3E	Services du trafic maritime
156.600	156.600	12	F3E	Services du trafic maritime / Activités des ports / Pilotage
156.650	156.650	13	F3E	Communication de navigation entre passerelles
156.700	156.700	14	F3E	Services du trafic maritime / Activités des ports / Pilotage
156.725	156.725	74	F3E	Services du trafic maritime
156.800	156.800	16	F3E	Voie internationale de détresse, de sécurité et d'appel
	161.650	21B	F3E	Diffusions météo et Avis à la navigation
156.925	156.925	78A	F3E	Communications entre navires de pêche
157.100	157.100	22A	F3E	Communications entre navires et la Garde côtière canadienne (voie non surveillée)
157.175	157.175	83A	F3E	Communications entre navires et la Garde côtière canadienne
➔	161.775	83B	F3E	Diffusions météo et Avis à la navigation
157.225	161.825	84	F3E	Correspondance publique
157.275	161.875	85	F3E	Correspondance publique
157.300	161.900	26	F3E	Correspondance publique
161.975	161.975	87B	G2B	AIS-1
162.025	162.025	88B	G2B	AIS-2
	162.400	WX2	F3E	Diffusions météo et Avis à la navigation
	162.475	WX3	F3E	Diffusions météo et Avis à la navigation
	162.550	WX1	F3E	Diffusions météo et Avis à la navigation

Remarques concernant les communications en VHF :

(a) La lettre «A» apparaissant après un numéro de voie signifie une exploitation simplex sur la fréquence d'émission de la station de navire.

(b) La lettre «B» apparaissant après un numéro de voie signifie que les stations de navire reçoivent uniquement sur la fréquence d'émission supérieure de la station côtière.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES NOMENCLATURES DES CENTRES DES SCTM

(1) Les fréquences d'émission et de réception sont énumérées en kHz.

(2) **Les fréquences de réception indiquées en caractères gras indiquent que les centres des SCTM maintiennent une écoute permanente sur ces fréquences.**

(3) Les régions numérotées qui sont mentionnées dans la colonne de contenu des Centres assurant des services de communications et des services spéciaux apparaissent sur les cartes de prévisions météorologiques maritimes et sont décrites en détail dans la section « Régions de prévisions météorologiques » de la partie 5.

(4) Les centres des SCTM de la région Pacifique ont changé la fréquence de travail de la voie VHF 22A (157.1 MHz) à la voie 83A (157.175 MHz). La voie 22A sera toujours disponible à certains centres des SCTM, mais ne sera plus sous écoute continuelle.

(5) Les fréquences pour lesquelles les modes d'émission à bande latérale unique J3E sont indiqués dans les nomenclatures des centres des SCTM sont désignées par les fréquences porteuses. Les fréquences assignées sont de 1.4 kHz plus élevées que les fréquences porteuses mentionnées. (Cette remarque s'applique également aux fréquences radiotéléphoniques moyennes et hautes qui sont énumérées dans la section précédente intitulée « Fréquences canadiennes de communications maritimes mobiles de sécurité et de correspondance publique ».)

Légende pour les nomenclatures des centres des SCTM	
AIS	Système d'identification automatique
ASN	Appel sélectif numérique
BC	Diffusions
C	Radiophare à fonctionnement continu
DF	Radiogoniométrie
F1B	Radiotélétype
F3E	Radiotéléphonie Modulation de fréquence
G2B	Modulation de phase, information numérique, réception automatique
H+	Ce symbole suivi d'un nombre indique les minutes après l'heure
IDBE	Impression Directe sur Bande Étroite
J3C	Fac-similé – Bande latérale unique, onde porteuse supprimée
J3E	Radiotéléphonie Bande latérale unique, onde porteuse supprimée
MMSI	Identificateur d'appel sélectif du service mobile maritime
NAVTEX	Télégraphie à impression directe sur bande étroite
RMC	Radiodiffusion Maritime Continue
SC	Contrôle des navires (Exploitation des ponts)
SCTM	Services de communications et de trafic maritimes
SS	Navire/Terre – Communications du navire à la terre et de la terre au navire
TS	Signaux horaires
UTC	Temps universel coordonné (Le temps UTC est équivalent au temps TMG)
*	Il est possible, sur cette fréquence, de raccorder les navires directement au réseau téléphonique commercial de terre
#	Les émissions sont faites simultanément sur les fréquences données
♦	Service de radiogoniométrie par VHF disponible
➔	Modification ou addition depuis la dernière édition complète

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE / TÉLÉCOPIEUR / TÉLEX

Service	Numéro de Téléphone	Numéro de Télécopieur	Numéro de Télex	Indicatif de Réponse	Identité MMSI
Centre des SCTM (indicatif d'appel)					
COMOX, BC (VAC)	250-339-3613 866-823-1110	250-339-2372			00 316 0014
INUVIK, NT (VFA)	867-777-2667	867-777-2851			00 316 0024
PRINCE RUPERT, BC (VAJ)	250-627-3081	➔250-624-9075			00 316 0013
TOFINO, BC (VAE)	250-726-7777 250-726-7716	250-726-4474			00 316 0012
VANCOUVER, BC (VAS)	604-775-8919	604-666-8453	043-52586	CGTC VAS VCR	00 316 0010
VICTORIA, BC (VAK)	250-363-6611	250-363-6556			00 316 0011
STM Secteur hauturier					
VANCOUVER, BC	604-666-6011	604-666-8453	04352586	CGTC VAS VCR	
NORDREG Canada					
IQALUIT, NU	867-979-5724	867-979-4264	063-15529	NORDREG CDA	

Centre Conjoint de Recherche et Sauvetage			
Service	**Numéro de Téléphone**	**Numéro de Télécopieur**	**Numéro de Télex**
VICTORIA, BC	250-363-2333 1-800-567-5111	250-363-2944	
TRENTON, ON	613-965-3870 1-800-267-7270	613-965-7190	066-2282

Adresse des Bureaux Régionaux (pour la Couverture de la Côte du Pacifique et de L'Arctique de L'Ouest)

Surintendant régional
Services de communications et de trafic maritimes
Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Région du Pacifique
Institut des sciences de la mer
Case Postale 6000, 9860, chemin W. Saanich
SIDNEY, BC V8L 4B2
Téléphone : 250-363-8922
Télécopieur : 250-363-8929
➔Courriel : MCTS@dfo-mpo.gc.ca

•Surintendant régional
Services de communications et de trafic maritimes
Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Région du Centre et de l'Arctique
520, rue Exmouth
SARNIA, ON N7T 8B1
Téléphone : 519-383-1937
Télécopieur : 519-383-1991

• service disponible en français et en anglais

Centres Régionaux de Diffusion des Avis à la Navigation (AVNAV)

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des SCTM de Vancouver
Suite 2380, Case postale 12107
555, rue West Hastings
VANCOUVER, BC V6B 4N6
Téléphone : 604-666-6011
Télécopieur : 604-666-8453
Courriel : OFFSHORE@RMIC.GC.CA

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre des SCTM d'Inuvik
Case postale 2659
INUVIK, NT X0E 0T0
Téléphone : 867-777-2667
Télécopieur : 867-777-2851